

DÉLIBÉRATION N° 11

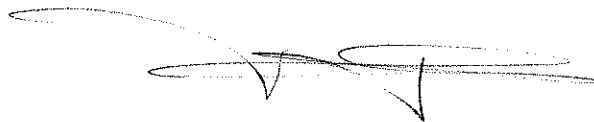
**DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA MASSE
DU 9 AVRIL 2010**

Vu le décret n° 97-1181 du 24 décembre 1997 modifié, portant statut de l'Etablissement public administratif « la Masse des douanes » et notamment son art.16 ;

Après en avoir délibéré, le conseil d'administration approuve la remise au domaine, en vue de leur cession des quatre logements domaniaux sis au Lavandou (Var).

Fait à Montreuil, le 9 avril 2010

Le président,

A handwritten signature in black ink, consisting of a series of loops and strokes, positioned above the printed name of the president.

Jérôme FOURNEL